Compte rendu n°4 - Séance du 8 juin 2021

Présents : LABARY Suzanne, CHANTELAUZE Isabelle, LAUTIER Monique, DENIMAL Christiane, FONT Thomas, FILLIOT Maurice, MAYET Jean-François, DAWID Yves.
Absent : FILLIOT Yves
Procurations : SAULZE Marc à LAUTIER Monique, GALLON Jason à CHANTELAUZE Isabelle.
A été nommée secrétaire de séance: FONT Thomas
Date de la convocation : 03/06/2021 Transmise le : 03/06/2021 Date d'affichage : 15/06/2021

Approbation du CR n°3 du 10/04/2021.

Objet : Emprunt 2021

Madame le maire explique qu'il est temps de recourir au prêt bancaire de 100 000€ prévu et validé au budget 2021. Plusieurs propositions ont été faites, je vous propose de retenir cette offre du Crédit Agricole, la plus avantageuse :

Montant du prêt	100 000€
Duré du prêt	15 ans
Echéances	Trimestrielles
Montant par échéance	1 762,42€
1ere échéance	01/10/2021 - Dernière échéance 01/07/2036
Mise à disposition	01/07/2021
Validité de l'offre	Date de la délibération, contrôle de légalité
Frais de dossier	100€
Taux fixe	0,74% (5 745,03€)

Le conseil municipal après avoir délibéré :

- Valide le besoin d'avoir recours à un emprunt bancaire,
- Donne tous pouvoirs à madame le maire pour établir et signer les documents concernant cet emprunt aux conditions proposées.

Objet : Communication du rapport d'activité 2019 du SIEG

Comme le prévoit l'article L5211-39 du code des collectivités territoriales, le rapport annuel d'activité ainsi que le compte administratif du SIEG 2019 ont faire l'objet d'une communication, par le maire, au conseil municipal.

Objet : Rapport annuel 2020 de la gestion du service d'eau de Grandrif par VEOLIA

Comme le prévoit l'article L5211-39 du code des collectivités territoriales, le rapport annuel du gestionnaire de l'eau potable de la commune a fait l'objet d'une communication, par le maire, au conseil municipal.

Affaires diverses :
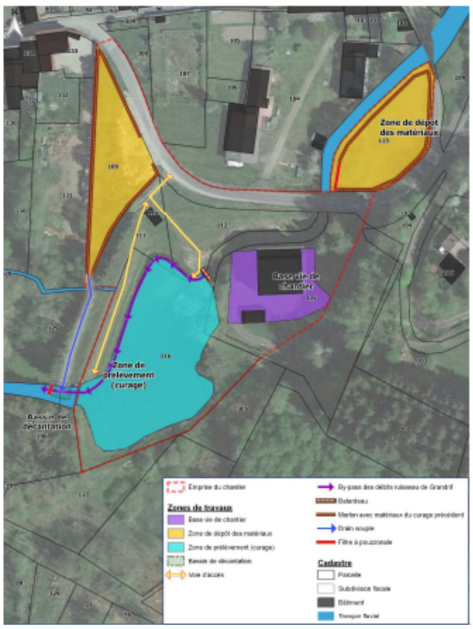
- **Adressage** de la commune: validation des cartes proposées par La Poste et recensement des besoins (panneaux, fixations …) en cours.
- Suppression de la **régie de recettes « photocopie**s ». Arrêté du maire a_2021_09.
- **Curage de la retenue de la centrale hydroélectrique de Barot** : plan ci-joint :
  - Travaux prévus de S33 à S44 de mi-août à novembre.
  - Volume évacué 2 712 m³ sur les parcelles AL113 et AL109.
  - Déroulement du chantier
  - Le maire doit donner son avis et ses remarques avant fin juin 2021.
- Organisation autour de la **course « Les Copains » le dimanche 4 juillet** : gestion des bénévoles, décoration et animation du village, organisation d'un « rallye Les P'tits Rifs » à l'entrée du village côté Ambert : animation pour les enfants …
- Organisation des bureaux de votes pour les **élections départementales et régionales** des 20 et 27 juin 2021
- Projet de création d'un **marché de producteurs au bourg de Grandrif** : prévu les samedis de 14h à 16h30 les 10 et 24 juillet et 7 et 21 août.
- **Chemin de randonnées** : balisage du circuit de La Jarpe
- **Tourbières de Molhac** : présentation suite à une visite d'un représentant du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne.
- **Estives pastorales** : recensement en cours sur tout le territoire.